

TonnerDrones réduit sa dette de 2 millions d'euros

Paris, le 12 août 2026, 8 h 00 – TonnerDrones a le plaisir d'annoncer avoir conclu un accord avec l'un de ses détenteurs d'obligations en vue de convertir 2 millions d'euros de dette en actions par le biais de l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA) au prix de 0,0300 euro.

Le prix d'exercice représente une prime de 10,1 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction des volumes sur 20 jours. 66.666.720 actions ont été émises afin de retirer 2 millions d'euros de dette du bilan. En conséquence, il y a également 66.666.720 BSA de moins en circulation. Cette opération renforce considérablement les fonds propres de TonnerDrones et réduit ses charges financières. L'obligation avait initialement une échéance fixée au 31 décembre 2027.

Tonner Drones accueille ce partenaire industriel en tant que nouvel actionnaire et se réjouit que la société soit désormais soutenue par des actionnaires qui détiennent collectivement plus de 35 % des actions. Le PDG et président du conseil d'administration, Diede van den Ouden, reste le principal actionnaire de Tonner Drones avec environ 11,3 % des actions.

« La dynamique positive autour de l'entreprise se poursuit. Après avoir déjà levé 1,5 million d'euros début août, nous renforçons une nouvelle fois notre situation financière grâce à cette opération. Les mesures prises se renforcent mutuellement, car toutes les parties concernées partagent le même objectif : la réussite. La prochaine étape consiste à identifier les opportunités qui se présentent sur le marché, et nous saurons saisir le bon moment. Nous avons travaillé d'arrache-pied ces deux dernières années pour assurer un avenir solide à l'entreprise. Nous sommes ravis de constater que nos actionnaires, qui nous soutiennent depuis longtemps, reconnaissent le potentiel de notre stratégie. » a déclaré Diede van den Ouden.

Fin de Press-Release.

À propos de Tonner Drones : Tonner Drones conjugue capital, expertise et innovation pour accélérer sa croissance et créer une valeur durable pour ses actionnaires. Tonner Drones développe des solutions pour le secteur de la logistique. L'entreprise détient également des participations dans des fabricants français de drones prometteurs tels que Diodon, Elistair et Donecle. Tonner Drones mène une stratégie active de gestion de sa trésorerie et diversifie son portefeuille d'investissements dans différentes sociétés cotées de divers secteurs.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

Attention

Cela ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de Tonner Drones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Tonner Drones.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant les résultats financiers, les événements, les opérations et les services futurs, ainsi que le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant les performances ou les événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « peut », « devrait » ou la forme négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses inhérents concernant Tonner Drones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et acquisitions futures, les développements liés aux passifs éventuels, les changements dans la conjoncture économique mondiale ou les principaux marchés de Tonner Drones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats attendus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont faites à la date du présent communiqué. Sauf si la loi applicable l'exige, Tonner Drones n'assume aucune obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives, en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.

